

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2020**

Etaient présents : M. AUBRIL, Maire, M. MERCIER, Mme POYNARD, M. MARIE, M. de la CROUEE, Mme BRETON, M. THILLAYE, Mme LAMIDEY et M. GALLET, Adjoints au Maire ;

MM. SOULBIEU, LE CHEVALIER, Mme JOUVIN, MM. VACHER, SALLES, RETOUR, Mme CHARBONNIER, MM. GOURET, RETOUT, RUFIN, BUHOT, LECOMTE, BRIARD, Mmes LECOINTE, ASSIRE, LECOURT, LEBRETON-GUERET, M. JAMBU, Mme BUREL et M. RICCI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir : Mme ANNOOT à Mme LAMIDEY, Mme RAYNAUD à M. AUBRIL, Mme NAVARRETE à M. MERCIER, Mme GICQUEL à M. MARIE, Mme GAUTIER à Mme CHARBONNIER.

Etait absente : Mme BEAUFRERE

TITRE	VOTE
DÉLIBÉRATION 2020-28 Habitat – Autorisation de signature de la Convention Intercommunale d'Attributions (CIA)	La délibération, mise au vote, est adoptée par 33 voix pour, 1 abstention, celle de Mme BUREL.
DÉLIBÉRATION 2020-29 Accord-cadre travaux divers voirie – Réseaux et clôtures – Autorisation préalable de signer le marché – Marchés publics	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DÉLIBÉRATION 2020-30 Budget de l'exercice 2019 - Compte de gestion de M. le Receveur Municipal	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DÉLIBÉRATION 2020-31 Budget de l'exercice 2019 – Compte administratif	La délibération, mise au vote, est adoptée par 24 voix pour, 8 abstentions, celles de Mme BUREL, M. JAMBU, Mme LEBRETON-GUERET, M. BUHOT, Mme ASSIRE, MM. LECOMTE, BRIARD et Mme LECOURT. M. AUBRIL, avec le pouvoir de Mme RAYNAUD, se retire lors de la mise au vote.
DÉLIBÉRATION 2020-32 Affectation du résultat du compte administratif 2019	La délibération, mise au vote, est adoptée par 26 voix pour, 8 abstentions, celles de Mme BUREL, M. JAMBU, Mme LEBRETON-GUERET, M. BUHOT, Mme ASSIRE, MM. LECOMTE, BRIARD et Mme LECOURT.
DÉLIBÉRATION 2019-33 Rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine relative à l'exercice 2019	PREND ACTE
DÉLIBÉRATION 2020-34 Révisions des tarifs des services publics de la Ville de Lisieux	La délibération, mise au vote est adoptée à l'unanimité.
DÉLIBÉRATION 2019-35 Budget de l'exercice 2020 – Attribution des subventions aux associations	La délibération, mise au vote, est adoptée par 26 voix pour. M. LECOMTE ne prend pas part au vote. M. AUBRIL avec le pouvoir de Mme RAYNAUD, MM. GALLET, GOURET, RETOUT, RUFIN et BUHOT se retirent au moment du vote.
DÉLIBÉRATION 2020-36 - Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DÉLIBÉRATION 2020-37 Participations aux dépenses des écoles privées du 1er degré Forfait communal – Exercice 2020	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DÉLIBÉRATION 2020-38 Bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées en 2019	PREND ACTE
DÉLIBÉRATION 2020-39 Entretien des giratoires Québec, Champagne, Martin Luther King, Espérance et de leurs dépendances – Convention tripartite	La délibération, mise au vote, est adoptée par 33 voix pour, 1 contre celle de M. JAMBU.
DÉLIBÉRATION 2020-40 Tableau des effectifs – Année 2020 – Modification n° 2	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
DÉLIBÉRATION 2020-41 Modalités de la procédure de la rupture conventionnelle et du versement de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle (ISRC)	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité
DÉLIBÉRATION 2020_42 Protection fonctionnelle d'un élu pendant l'exercice de ses fonctions	Par courrier en date du 29 mai 2020, un projet de délibération a été adressé aux membres du Conseil Municipal concernant la protection fonctionnelle d'un élu pendant l'exercice de ses fonctions. Ce projet a été adressé en vertu de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales. M. le Maire rend compte de l'urgence en début de séance et demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'urgence. Le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'urgence dans la première partie de la délibération par 31 voix pour, 2 abstentions, celles de M. BRIARD et Mme LECOURT. M. LECOMTE ne prend pas part au vote. La délibération, mise au vote, est adoptée par 32 voix pour, 1 contre celle de Mme LECOURT. M. THILLAYE était absent au moment du vote.



Le Maire,

Bernard AUBRIL